



Sens pose parquet

Bloc béton

Béton

Bloc silico calcaire

Carreaux de plâtre

Carreaux de plâtre hydro.

Béton cellulaire

Sauf indication ponctuelle éventuelle
Hauteur sous plafond brute : **260cm**

Hauteur sous faux-plafond : **230cm**

Hauteur baies G.O. façades : **220cm**

Hauteur baies G.O. portes intérieures : **215cm**

TOUTES LES COPIES SONT A VERIFIER SUR CHANTIER
- La cotation des plans correspond aux dimensions entre parois brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des revêtements tels que enduits muraux, plafonnage, faïences, carrelages et surépaisseurs nécessaires. Cette cotation est à vérifier sur chantier et s'entend avec une tolérance de cinq pourcent (5%) en plus ou en moins.
- Tous les équipements techniques, égoûtage, sont donnés à titre indicatif.
- La surface indiquée sur le plan est calculée en conformité avec la note annexe à titre illustratif et indicatif. Seuls le cahier des charges commercial et/ou les éventuelles mentions particulières reprises au compromis de vente ont une valeur contractuelle.
- Tout aménagement de mobilier, même encastré, est renseigné aux plans à titre illustratif et indicatif. Pour la réalisation de ceux-ci se référer aux plans.
- Tous éléments liés aux techniques spéciales et structurel doivent être calculé par un ingénieur. Pour la réalisation de ceux-ci se référer aux plans.

Pour THOMAS & PIRON BATIMENT sa
Norm du conseiller : S. Petit
Date et signature : 24.08.22



ABR Architecture Urbanisme
Avenue des Combattants, 92
11470 Bousval
Tel : +32 (0)161 77 37 47
abr@thomas-piron-architectes.be
http://www.abr-architectes.be



Construction de 3 bâtiments de 3 logements avec
9 emplacements de parking enterrés

Appartement n° A22
Immeuble:
TRIUM RESIDENCE
Rue de la Gare 1
1330 Rixensart
DIV. 1 - Sect° 1111 - N° B
Code EPL : RIX01A22
Echelle : 1/75

BON POUR ACCORD ET EXECUTION
Le client
Nom : **Invendu**
mentionner "lu et approuvé", date et signature

ID	Modification	Date
01	Invendu encastrement	29.08.2022
02	Buanderie: Aménagement + inversion sens porte	15.11.2022
03	Invendu finition	10.01.2023
04	Invendu finition - Arrêt de chape déplacé + cotations limites carrelage	07.02.2023